



FFAM infos

n°002 - mai 2025

ÉDITO

La saison des manifestations de toutes sortes (interclubs, JPO, spectacles publics, compétitions) est lancée — avec, espérons-le, une météo plus clémentine que l'an dernier.

Toutes ces occasions permettent aux modélistes de se rencontrer, d'échanger autour de leur passion, mais aussi de faire découvrir nos activités au plus grand nombre, en les invitant sur nos terrains.

Dans les semaines à venir, nous aurons l'opportunité d'ouvrir le meeting de La Ferté-Alais et d'être présents avec des stands au Salon du Bourget ou encore au meeting de Meaux. À l'automne, nous mettrons en valeur nos modèles lors du Mondial de l'ULM.

Je tiens à remercier ici l'ensemble des bénévoles qui participeront à ces

événements, qui contribuent à la promotion de notre activité et à l'accueil des novices dans les clubs — sans eux, rien ne pourrait s'organiser.

Notre fonctionnement — celui des clubs, des départements, des ligues et de la fédération — repose sur le bénévolat, sur l'implication de chacun au service des autres.

Être bénévole, c'est donner de son temps : pour gérer l'administration de son club, entretenir le terrain, organiser des manifestations, participer à des actions de promotion, ou encore former les nouveaux pratiquants.

Chaque structure a besoin de forces vives pour fonctionner... et se développer.

Sans bénévoles impliqués, un club ne fonctionne pas. Sans club animé,

Nouveautés 2025

FFAM Club'infos devient FFAM Infos destinée à tous les licenciés FFAM

notre activité s'amenuise.

Le club, c'est cet espace où l'on prend plaisir à se retrouver pour partager notre passion et, le temps de quelques heures, laisser les tracas du quotidien de côté.

Un club actif, c'est un lieu où il fait bon aller, tout simplement.

J'encourage donc chaque licencié(e) à s'impliquer dans la vie de son club et à contribuer à en faire un lieu vivant, accueillant pour les nouveaux, et inspirant pour les anciens passionnés qui ont tant à transmettre.

Bons vols à toutes et à tous, et à bientôt sur les terrains.

LAURENT HENRY - Président de la FFAM



sommaire

- 3 Assemblée générale FFAM 2025 à Saint-Malo
 - Un bilan de mandat et un regard vers l'avenir
 - Une animation sur la plage
 - Budget prévisionnel 2025 voté à l'AG - ERRATUM
 - Des distinctions honorifiques pour clore l'événement
 - Un événement convivial dans un cadre idéal
 - Tarifs 2026
 - Remise des challenges
 - Remise des médailles FAI et des trophées
- 5 Analyse des sinistres 2024
 - 2024, une année en demi-teinte
 - Quelques cas de sinistres marquants
- 7 Frais des bénévoles pour une association
- 8 La Ligue Normandie à la rencontre des clubs de sa région
- 9 Honorabilité /AIA
- 9 Campagne ANS 2025
- 9 Refonte de l'action fédérale « offres pour les jeunes »
 - Une nouvelle offre pensée pour les clubs
 - Modalités de commande
 - Arbitrage et suivis
- 10 Entretien d'une piste en stabilisé
 - La bonne idée !!!
 - Le résultat
- 11 Des actions concrètes pour impliquer davantage les femmes
 - Aubenas : une Journée Portes Ouvertes pour le 8 mars
 - RCMCO : une tradition "Power Girl" autour du 1er mai
 - Une dynamique à encourager
- 12 Agenda

FFAM

108 rue Saint-Maur - 75011 Paris - 01 43 55 82 03.
E-mail : ffam@ffam.asso.fr - Site Web : www.ffam.asso.fr

@ffaeromodelisme

VOUS AVEZ UNE PHOTO OU UNE VIDÉO INCROYABLE DE TON AÉROMODÈLE ?

LA FFAM VOUS MET À L'HONNEUR

ENVOYEZ-NOUS VOS PLUS BELLES PHOTOS ET VIDÉOS !

COMMUNICATION@FFAM.ASSO.FR



LA FFAM vous met à l'honneur !

Vous capturez de superbes images ou vidéos de vos modèles en vol ou au sol ? Vous avez une anecdote à partager ? Une photo dont vous êtes fier ? Partagez-les avec nous !

Nous lançons un appel à contributions : envoyez-nous vos plus belles photos et vidéos, accompagnées si possible d'une petite description, du nom de votre modèle, du lieu de vol, d'une anecdote ou de tout détail qui rend votre passion unique.

Nous souhaitons mettre en lumière vos talents et votre créativité sur nos réseaux sociaux et, pourquoi pas, collaborer sur ces publications avec vous ! Notre but est de vous valoriser.

➤ Pour participer, envoyez vos contributions à :
communication@ffam.asso.fr ou
par message sur nos différents réseaux sociaux !
On a hâte de découvrir vos plus belles réalisations !

Assemblée générale FFAM 2025 à Saint-Malo

« Cette Assemblée Générale 2025 restera dans les annales comme un moment fort de la vie fédérale, alliant travail, passion et convivialité dans un cadre exceptionnel. »

Le week-end du 15 mars, la Fédération Française d'AéroModélisme (FFAM) a tenu son assemblée générale annuelle dans un cadre exceptionnel : la ville de Saint-Malo.

Rassemblant plus de 200 participants venus de toute la France, cet événement a été marqué par des moments forts, entre bilans, projets et une démonstration spectaculaire de vols sur la plage.

Un bilan de mandat et un regard vers l'avenir

L'assemblée générale a démarré avec le bilan de l'année écoulée et de la fin du mandat précédent. Laurent Henry, président de la FFAM, qui entame son troisième et dernier mandat, a exposé les actions réalisées par la fédération et détaillé les projets du comité directeur nouvellement élu pour les années à venir. Parmi les axes de développement, l'accent a été mis sur la promotion de l'aéromodélisme, le soutien aux clubs et l'organisation d'événements toujours plus spectaculaires.

Cette édition a également été marquée par l'élection d'Isabelle Moreau, nouvelle représentante féminine parmi trois candidates, permettant ainsi d'atteindre la parité au sein du comité directeur. Toutefois, les postes de représentants du sport de haut niveau restent encore à pourvoir.

Une animation sur la plage

Un moment fort de la journée a été les vols organisés sur la plage de Saint-Malo, sous forme d'une journée portes ouvertes. Sous la direction de Marc Vaslin (président de l'AMC de la Côte d'Émeraude) et d'une équipe de bénévoles, une zone de sécurité a été mise en place dès le début de l'après-midi pour permettre, à marée basse, une démonstration d'aéromodélisme. Pendant la pause de l'AG, le président de la FFAM s'est rendu sur la plage pour assister à la présentation, tandis que les participants de l'AG profitaient du spectacle depuis la vaste

Isabelle Moreau.



baie vitrée du Palais du Grand Large. Cette démonstration a illustré qu'avec une bonne préparation, il est tout à fait possible de faire découvrir l'aéromodélisme au grand public, même dans des lieux atypiques.

Pour rythmer cet événement, un animateur a interrogé plusieurs intervenants de marque, dont le président de la FFAM, le directeur des vols Marc Vaslin, et Stéphane Carrier, membre de l'équipe de France F3A. Tous ces témoignages

ont permis d'expliquer les subtilités des démonstrations et de partager leur passion avec le public. Le maire de Saint-Malo, présent sur la plage, a également assisté à cette démonstration, soulignant ainsi l'importance de cet événement pour dynamiser la ville et valoriser son patrimoine.

Budget prévisionnel 2025 voté à l'AG - ERRATUM

Le budget prévisionnel 2025, soumis au vote lors de l'assemblée générale, comportait une erreur de calcul qui a été décelée a posteriori. Une ligne de dépenses n'a pas été comptabilisée, ramenant le résultat prévisionnel de l'exercice budgété à -19 200 €, au lieu de 15 400 €. Une fois voté par les membres de l'assemblée, ce budget ne peut plus être modifié. Cependant, il ne s'agit que d'une prévision, et un travail a déjà été engagé pour réduire certaines dépenses afin d'assurer un résultat non déficitaire pour l'année 2025. Veuillez nous excuser pour cette erreur.

Des distinctions honorifiques pour clore l'événement

L'assemblée générale s'est achevée par une séquence solennelle de remise de médailles, de récompenses et de challenges. Bruno Delor ancien président de la FFAM a reçu la médaille d'or de la FFAM, et deux présidents de ligue régionale, Aimé Gilbert pour la ligue Nouvelle Aquitaine et André Houel pour la ligue Hauts de France, ayant terminé leur mandat, ont été honorés, pour leur engagement respectif, de la plaque d'honneur FFAM.



Un événement convivial dans un cadre idéal

La ville de Saint-Malo s'est révélée être un choix parfait pour accueillir cet événement. Les participants, souvent accompagnés de leurs proches, ont pu prolonger leur séjour pour profiter du bord de mer. Cette édition a également été marquée par l'implication active de la Ligue Bretagne, qui a contribué à l'organisation de l'événement et à la mise en place d'une exposition dédiée à l'aéromodélisme.

Ainsi, cette assemblée générale 2025 restera dans les annales comme un moment fort de la vie fédérale, alliant travail, passion et convivialité dans un cadre exceptionnel.

Tarifs 2026

Les nouveaux tarifs pour 2026 ont été adoptés par l'assemblée.

Cotisation membres actifs	Associations affiliées	38 €
	Première affiliation	23 €
	Organismes agréés	100 €
Licence pratiquant	Adulte	50 €
	Junior (regroupement de la catégorie Junior 1 et Junior 2)	20 €
	Cadet	10 €
Licence non pratiquant		15 €
Passeport	Scolaire	gratuit
	Découverte	10 €
	Compétition (réservé aux catégories F3L/F5L, F9A/F9B, F9U)	gratuit
	Résident étranger occasionnel	11 €
	Résident étranger compétition	gratuit
École		20 €
Licence FAI		15 €

Remise des challenges

Challenges associatifs

- 🏆 **Challenge Jean Ganier** remis à Marc Vaslin pour l'AMC de la Côte d'Emeraude.
- 🏆 **Challenge du jeune bénévole** remis à Valentin Borkowski.
- 🏆 **Challenge Jeannine Paboïs** remis à Anne-Gaëlle Gautier.
- 🏆 **Challenge Jean-Paul Mariani** remis à Roger Lacôme.

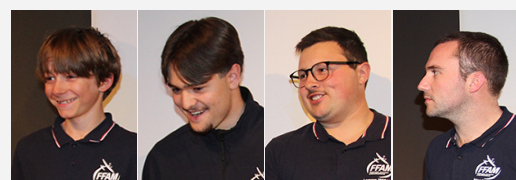


Bilan des clubs 2024

- 🏆 **1^{er} place** : Sèvres Anjou Modélisme avec 21 445 points.
- 🏆 **2^{ème} place** : Cercle Modéliste de Blénod Lorraine avec 21 020 points.
- 🏆 **3^{ème} place** : Aéromodélisme Club Tyrossais avec 18 780 points.



Enfin, les compétiteurs ayant décroché obtenu des podiums, en individuel et par équipe, lors de championnats du monde ou d'Europe ont reçu un trophée FFAM, une reconnaissance bien méritée.



Remise des médailles FAI et des trophées

Les médailles FAI ont ensuite été décernées aux pilotes classés dans les 3 premiers à l'issue des compétitions internationales de la World Cup pour les années 2022, 2023 et 2024.



Challenges sportifs

- 🏆 **Challenge Vol Libre** remis à Jean-Luc Drapeau pour le C.A. d'Azay-le-Brûlé.
- 🏆 **Challenge Vol Circulaire Commandé** remis à Pascal Surugue pour le Cercle Modéliste de Blénod Lorraine.
- 🏆 **Challenge Vol radiocommandé planeurs** remis à Luc Ecrepont pour l'Association Modéliste de la Vallée de la Bresle Normandie Picardie.



Analyse des sinistres 2024

Chaque année, la fédération consacre un article à l'analyse des sinistres de l'année précédente. Jusqu'à présent, cet article était publié dans la Lettre aux clubs (réservée aux dirigeants) et archivé dans le contenu informatif. Désormais, chaque licencié pourra en prendre connaissance dans FFAM Infos.

2024, une année en demi-teinte

Le nombre de sinistres déclarés en 2024 est en hausse de 28 % par rapport à 2023.

On compte 11 déclarations pour des sinistres corporels et 22 pour des sinistres matériels (dont 7 impliquant des véhicules).

Les sinistres sont répartis à peu près partout en France, seules les LAM Corse, Hauts-de-France et Normandie tirent leur épingle du jeu en ayant aucun sinistre déclaré en 2024.

(voir la carte ci-contre)

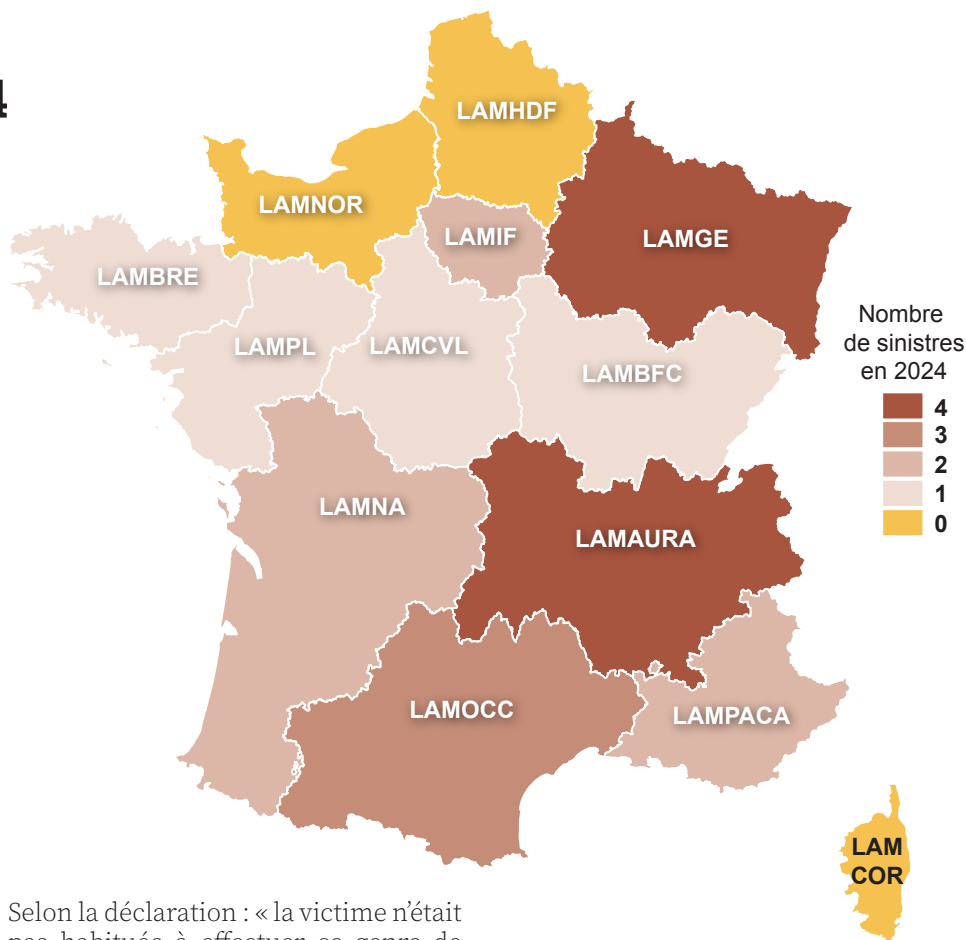
Les sinistres matériels, en forte augmentation cette année, concernent principalement des dommages causés à des véhicules ou à des aéromodèles.

En 2024, deux sinistres ont été déclarés dans le cadre de la **défense et recours**. Cela signifie que le club a subi des dommages et que le tiers responsable est une personne extérieure (ex. : chute d'un arbre du propriétaire voisin sur un abri du club). L'assureur de la FFAM engage alors une procédure de recours auprès de l'assurance du tiers pour obtenir réparation au bénéfice du club ou du licencié.

Quelques cas de sinistres marquants

Cas n°1 – « Attention aux hélices ! »

Le 22 mars 2024, M. X a emprunté l'aéromodèle d'un collègue (type Mirage, 70 cm, hélice arrière). Lors du lancement manuel, il s'est entaillé l'index avec l'hélice, provoquant une plaie profonde avec section du tendon, nécessitant une intervention chirurgicale.



Selon la déclaration : « la victime n'était pas habituée à effectuer ce genre de manœuvre. Son lancer n'a pas été assez maîtrisé, ni assez puissant. N'ayant pas assez de portance lors du lâché, l'arrière de l'appareil s'est affaissé et l'hélice, tournant à plein régime, a touché le haut de la main droite ».

Avis FFAM : ce type de modèle devrait idéalement être lancé à l'aide d'une catapulte, et non à la main, en raison de la position arrière et du tranchant de l'hélice.



Cas n°2 – Gare aux rafales !

Deux sinistres liés à des rafales de vent ayant soulevé des barnums ont été enregistrés.

- **Premier sinistre** (avril 2024) : lors d'une rencontre privée, une tente de 72 m², lestée avec 800 kg de béton, a été soulevée par une rafale. Elle a terminé sa course sur des véhicules stationnés. Aucun blessé, mais deux voitures endommagées.



- **Deuxième sinistre** (20 septembre 2024) : pendant l'installation d'un concours F3C, une rafale a arraché les fixations d'un barnum appartenant au club, projeté ensuite sur une tente appartenant à un licencié.

Dans les deux cas, c'est la **responsabilité civile du club** qui a été engagée. Un constat automobile a été rédigé pour le premier sinistre, et une déclaration fédérale a permis l'indemnisation du licencié dans le second.



Cependant, **aucune assurance de dommages** n'avait été souscrite pour le matériel appartenant au club.

Rappel : le contrat FFAM couvre les **dommages causés à des tiers** par un équipement du club, mais **pas les dommages subis par ce matériel** lui-même. Il est donc fortement conseillé de souscrire une assurance de dommages, surtout lorsqu'un club utilise ou emprunte du matériel pour un événement (barnums, groupes électrogènes, sonorisation, chambre froide, etc.).

Voir le contenu informatif : **ASSURANCE -> GUIDE ET DISPOSITIF D'ASSURANCE**

Cas n°3 – Mauvaises chutes

Deux sinistres, dont un corporel, sont survenus lors d'activités bénévoles.

- M.X rangeait la tondeuse dans le conteneur du club, lorsqu'il s'est accroché le pied dans la rampe de chargement, il a chuté au sol et est tombé sur son épaule droite. Il a été transporté aux urgences et souffre d'une déchirure musculaire à l'épaule.
- M.Y transportait le téléviseur du club dans le clubhouse, lorsqu'il a trébuché et perdu l'équilibre, il est tombé sur l'écran TV. Pas de blessure pour M.Y mais l'écran du téléviseur a été fissuré.

Autres sinistres signalés en 2024

- Chute d'un aéromodèle sur un panneau photovoltaïque ;
- Passage de la main dans l'hélice lors de réglages ;
- Démarrage accidentel du moteur via la manette des gaz ;
- Hélice touchant des doigts ou des bras (3 à 4 cas par an) ;
- Blessure au visage par hélicoptère, suite à une rafale ;
- Aéromodèle tombé sur un véhicule.

Début 2025, déjà 6 sinistres déclarés

- 2 corporels (encore des blessures aux doigts, mains ou bras lors de réglages) ;
- 4 matériels (chute d'aéromodèle sur voiture ou toiture).

Nous espérons que ces exemples inciteront chacun à redoubler de vigilance, notamment lors des phases de réglage des modèles.

En espérant une météo plus clémente que celle de 2023, nous vous souhaitons de **bons vols pour cette saison estivale**, et surtout, **en toute sécurité**.

La Ligue Normandie à la rencontre des clubs de sa région



La LAMNor est allée à la rencontre des clubs en ce début d'année 2025, en organisant une réunion dans chaque département de la Normandie « réunifiée ».

Une **nécessité**, liée à l'étendue du territoire de la Ligue, et une **volonté** des membres de son comité directeur : celle d'améliorer la communication et de resserrer les liens avec les clubs de la région, pour mieux connaître leurs besoins et leurs préoccupations — et ainsi mieux les accompagner.



Ainsi, de la mi-janvier au début mars et de l'Eure à la Manche en passant par la Seine-Maritime, le Calvados et l'Orne, les membres du comité directeur se sont relayés pour proposer, le temps d'une matinée ou d'un après-midi, des moments d'échanges avec les présidents des clubs et leurs représentants.

Une **proximité** récompensée par la présence de 36 clubs sur les 43 que compte la LAMNor lors de ces réunions.

De l'exposé des ressources et des moyens financiers, humains et techniques de la Ligue aux difficultés rencontrées par les clubs dans l'administration et le fonctionnement de leurs activités, les échanges ont été nombreux, variés et fructueux.

Ils ont souvent permis de faire émerger des problématiques communes. Si les instances fédérales peuvent apporter une aide partielle, c'est bien l'engagement collectif des acteurs, mettant en commun leurs formidables richesses

— connaissances, compétences et savoir-faire — qui constitue, à l'évidence, la meilleure force de résolution.

Le dernier sujet à l'ordre du jour consistait à exprimer des souhaits pour l'avenir. Il en est ressorti une volonté marquée des clubs de mieux se connaître, d'échanger plus et mieux entre eux. La Ligue partage pleinement cette ambition et souhaite, elle aussi, renforcer la communication avec et entre les clubs. Tout un programme, que les acteurs s'emploient depuis à développer et à faire vivre de part et d'autre.

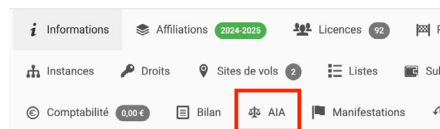
Nous espérons que la prochaine assemblée générale de la Ligue (fin 2025) témoignera de l'adhésion d'une majorité de responsables de clubs à cette dynamique engagée, et que les efforts fournis porteront leurs fruits.

Pour la LAMNor,
Le vice-président,
Jean-Luc Boudard



Honorabilité / AIA

Nouvel onglet "AIA" dans l'extranet dirigeant



Depuis quelques semaines, un nouvel onglet intitulé « AIA » est apparu dans l'extranet dirigeant.

Dans le cadre du contrôle de l'honorabilité, la fédération transmet chaque année au ministère des Sports la liste des licenciés déclarés comme dirigeants, encadrants ou juges.

Lorsque l'identité transmise ne correspond pas exactement à celle figurant sur une pièce d'identité officielle (carte d'identité ou passeport), la personne est alors classée en AIA (Aucune Identité Applicable) et son nom apparaît dans cet onglet.

Que faire si des membres de votre club apparaissent dans cet onglet ?

Il est nécessaire de les contacter et de vérifier avec eux les informations suivantes :

- Nom de naissance
- Nom d'usage
- Prénom
- Date de naissance
- Département et commune de naissance

Les éventuelles corrections doivent être transmises au secrétariat fédéral par mail à : ffam@ffam.asso.fr.

Refonte de l'action fédérale « offres pour les jeunes »

La fédération a récemment engagé une réflexion sur l'ensemble des actions qu'elle propose aux clubs et aux licenciés. Dans ce cadre, l'offre dédiée aux jeunes a fait l'objet d'une attention particulière. Cet investissement conséquent (70 000 €/an) financé par moitié par les licenciés pose aujourd'hui la question de son efficacité. Voici les données chiffrées : 40 % des bénéficiaires (cadets et juniors) ne sont plus licenciés trois ans après, et 20 % arrêtent dès la fin de la première année. Dans de nombreux cas, le matériel est rapidement remis ou revendu.

Ces constats ont conduit le comité directeur à conclure que l'offre actuelle ne répondait pas pleinement aux attentes des clubs et des jeunes. Il a donc été décidé de réorienter le soutien financier pour en améliorer l'impact.

Une nouvelle offre pensée pour les clubs

À compter du 15 juin 2025, les offres jeunes seront supprimées et remplacées par une aide directe aux clubs. Le catalogue de matériel reste inchangé : ce sont désormais les clubs qui en seront propriétaires, et qui prêteront le matériel à un débutant. Une fois l'apprentissage terminé, le licencié restituera le matériel au club, qui pourra ensuite le réattribuer à un autre débutant.

Les clubs sont encouragés à établir une convention de prêt avec l'élève débutant, précisant les modalités de mise à disposition du kit. Une caution peut être demandée pour prévenir les non-restitutions. Une convention type est disponible dans le contenu informatif : **AIDES FÉDÉRALES -> OFFRE POUR LES CLUBS -> TÉLÉCHARGEMENT**. La priorité doit être donnée au prêt de matériel aux débutants cadets ou juniors.

Les conditions pour bénéficier de cette offre sont les suivantes :

- **offre ouverte à tous les clubs affiliés** (labellisés compris) ;
- **participation de 25% du montant du kit à la charge du club** ;
- **un seul kit par club et par an** (ce plafond pourra évoluer dans l'année selon la demande et le budget consommé) ;
- **présence d'au moins un nouveau licencié débutant en 2025**.

Le budget alloué pour 2025 est de 15 000 € réparti en deux campagnes : juin et septembre, à hauteur de 7 500 € chacune.

Modalités de commande

- **Téléchargement du bon de commande** sur le contenu informatif : **AIDES FÉDÉRALES -> OFFRE POUR LES CLUBS**
- **Envoi du bon de commande** à la fédération : s.dellac@ffam.asso.fr
 - » 1^{re} campagne : **avant le 30 juin 2025**
 - » 2^e campagne : **avant le 30 septembre**
- **Réunions de la commission d'attribution** :
 - » 1^{re} campagne : **7 juillet 2025**
 - » 2^e campagne : **10 octobre 2025**

Dès 2026, quatre campagnes annuelles auront lieu chaque année (décembre 2025/mars, juin et septembre 2026).

Arbitrage et suivis

En cas de forte demande, des critères de sélection seront définis par le comité de pilotage des clubs. Si un club n'obtient pas de kit lors d'une campagne, sa demande sera automatiquement reportée sur la suivante. Si le budget n'est pas entièrement consommé, une campagne supplémentaire pourra être ouverte. Le matériel reste la propriété du club et ne peut être revendu à un licencié ou à un tiers. Il sera enregistré dans l'onglet subventions de l'extranet.

Campagne ANS 2025

La campagne 2025 des demandes de subventions ANS a été lancée le 15 avril. Une information a été envoyée par mail à tous les clubs, CDAM et LAM

à cette même date. Les dispositifs de cette année sont orientés vers le développement de la pratique et plus particulièrement celle des féminines et des personnes en situation de handicap ainsi que vers l'adaptation de la pratique au changement climatique. Deux webinaires de présentation à destination des clubs, des CDAM et des LAM ont été proposés le 30 avril et le 5

mai afin d'expliquer les modalités d'attribution des subventions. L'enveloppe budgétaire allouée cette année est de 66 500 €, en baisse de 6 600 € par rapport à 2024.

Les demandes sont à déposer sur le Compte Asso avant le 25 mai 2025.

Retrouvez toutes les informations sur le contenu informatif : **AIDES FÉDÉRALES -> SUBVENTIONS ANS**



Entretien d'une piste en stabilisé

La piste de 150 m × 15 m du Club d'Aéromodélisme de Brest Plouarzel est en stabilisé. Elle a été refaite en 2018. Cette piste est constituée d'un soubassement empierré recouvert d'une couche de sable de mine dit « stérile », compactée au rouleau compresseur.



Avec le temps, des plaques de plantes tapissantes et de mousses sont apparues sur la surface, la déformant progressivement. Des campagnes de traitements chimiques répétées n'ont eu aucun effet sur les plantes tapis-

santes. L'arrachage manuel, quant à lui, est fastidieux et surtout inefficace : il est impossible d'enlever la totalité des racines sans créer de profonds trous dans la piste.

La bonne idée !!!

Stéphane, un membre émérite de notre club, a eu une excellente idée pour un traitement mécanique respectueux de la surface. À l'aide d'une barre de fer plat et de quatre boulons de 10×60 mm montés à ses extrémités, il a fabriqué une sorte d'outil capable d'araser quelques millimètres de la surface. Après équilibrage, cet outil a été monté sur une tondeuse.



En tournant, les extrémités des boulons grattent légèrement la surface du sable et arrachent les plantes tapissantes qui l'envahissent. L'usure des boulons est rapide : ils ont dû être remplacés sept fois pour traiter la totalité de la piste. Il a fallu 3 h 30 pour passer sur l'ensemble de la surface.

Le résultat

Les quatre boulons, en tournant, ont en prime sensiblement aplani le microrelief causé par la pousse des plantes.

Rien à ajouter, si ce n'est un grand bravo à notre ami Stéphane !

Pour le club CABP,
Le président,
Michel Leroyer



Des actions concrètes pour impliquer davantage les femmes

Certains clubs passent à l'action pour féminiser l'aéromodélisme. À Aubenas comme au RCMCO (Loiret), les bénévoles se mobilisent pour faire découvrir cette pratique aux femmes, avec des formats adaptés et conviviaux qui ont permis aux participantes de découvrir l'aéromodélisme en toute simplicité. Que ce soit à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, ou lors d'un événement devenu une tradition de printemps, ces deux initiatives montrent que le changement passe par des actes concrets... et beaucoup de bonne volonté.

Aubenas : une Journée Portes Ouvertes pour le 8 mars

Le club Aéromodélisme Aubenas et sa Région a marqué le 8 mars en organisant une Journée Portes Ouvertes spéciale "Journée de la Femme", en LAMAURA. Une première de l'année en extérieur, et surtout une belle occasion de faire découvrir l'aéromodélisme à un public trop souvent sous-représenté dans la discipline. Grâce à une équipe de bénévoles mobilisée, les participantes ont pu s'essayer au pilotage sur simulateur, voler en double commande, assister à des démonstrations, échanger avec les membres du club et repartir avec un diplôme symbolique... et surtout de beaux souvenirs !

L'ambiance conviviale et dynamique a conquis tout le monde — preuve, s'il en fallait, que ce type d'initiative mérite d'être renouvelé.



RCMCO : une tradition "Power Girl" autour du 1^{er} mai

Du côté du RCMCO dans le Loiret, cela fait déjà plusieurs années que les femmes sont mises à l'honneur... mais pas en mars. Chaque année, autour du 1^{er} mai, le club organise sa journée "Power Girl", née d'un constat simple : les femmes qui accompagnaient les membres du club ne participaient pas à l'activité, souvent reléguées à l'organisation des repas. Alors les bénévoles ont inversé la logique.

Lors de cette journée devenue incontournable depuis 2016, ce sont les femmes qui pilotent – des drones dans un premier temps, pour des raisons de sécurité et de maniabilité. Après un entraînement le matin, un bon repas (préparé par les hommes !), et une révision l'après-midi, elles passent un brevet symbolique, calqué sur le parcours du brevet A. Chaque participante repart avec un diplôme signé par le président du club Jérémie Fauvet, et par Arnaud Pineau, délégué départemental du Loiret.

L'événement accueille aujourd'hui une quinzaine de participantes, âgées de 18 à 76 ans, encadrées par 4 à 6 moniteurs bénévoles, dans des conditions confortables (pas plus de trois stagiaires par moniteur). Le succès est tel que plusieurs femmes reviennent chaque année, et réclament que cette journée perdure.



Une dynamique à encourager

Ces actions montrent concrètement comment les clubs peuvent, à leur échelle, ouvrir la porte à de nouvelles pratiques et à d'autres profils de pratiquants. L'objectif des organisateurs est de voir ces événements se répéter dans d'autres clubs, pour élargir l'accès à l'aéromodélisme et attirer de nouvelles pratiquantes.

Alors, et vous ? À quand une journée découverte dans votre club ?

Agenda

L'aéromodélisme présent lors des grands meetings aériens 2025

L'aéromodélisme sera présent en 2025 lors des principaux rassemblements aériens de l'année. Grâce aux expositions statiques, aux stands fédéraux et aux démonstrations de vol lorsque cela est possible, notre passion a été partagée avec des milliers de visiteurs sur plusieurs événements majeurs.



La FFAM remercie l'ensemble des organisateurs pour leur accueil et vous donne rendez-vous tout au long de l'année pour continuer à faire rayonner l'aéromodélisme !

La Ferté-Alais – 7-8 juin 2025

Salon du Bourget – 20-22 juin 2025

Meeting de Meaux – 6 juillet 2025

MULM – 5-6 septembre 2025